



SRED

Numéro 4

Novembre 1999

Notes d'information du

SRED

Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève

Proposition de cadre conceptuel pour sélectionner et organiser un ensemble d'indicateurs du système d'enseignement et de formation genevois

Principes de référence

Le Service de la recherche en éducation (SRED) travaille actuellement sur l'élaboration d'un ensemble cohérent d'indicateurs pour décrire le système d'enseignement et de

formation genevois. Pour que le résultat soit utile à une large audience et permette de débattre des réalisations du système au regard des objectifs que la communauté

genevoise s'est fixée dans ses lois, il est important que les principes qui organisent ce projet soient présentés de façon concise. C'est l'objet de cette note.

Principe n° 1 : appréhender les indicateurs en tant qu'outils d'analyse

Donner un aperçu objectif de l'enseignement et de la formation à Genève relève de la gageure, car il existe de multiples façons d'appréhender cet objet. Chacune des approches détient cependant une part de vérité. Par conséquent, de même que la reproduction d'une sculpture aux formes complexes ne peut se faire qu'en la regardant sous des angles différents, une multiplicité d'approches devrait permettre de se faire une représentation plus nette de l'enseigne-

ment et de la formation. C'est le propos des indicateurs *pris dans leur ensemble*. Cependant, le choix des approches doit être négocié, pour parvenir à sélectionner un ensemble d'indicateurs, comparable à une boîte à outils, qui permettrait de comprendre certains problèmes pratiques. Avant de le composer, il convient donc d'identifier les problèmes à aborder. De ce fait, il est important qu'une large consultation soit effectuée pour déterminer les thè-

mes - les problèmes - estimés comme les plus pertinents à prendre en compte.

Elaborés à partir de statistiques, les indicateurs doivent être accessibles et compréhensibles par tous puisqu'ils fournissent les informations qui serviront surtout à alimenter le débat politique sur la façon d'appréhender et d'apprécier les problèmes posés par le développement du système d'enseignement et de formation.

Principe n° 2 : prendre en compte la spécificité du contexte

Un ensemble d'indicateurs doit fournir des informations sur le fonctionnement et les prestations du système d'enseignement en tenant compte du contexte dans lequel il est inscrit, c'est-à-dire, dans notre cas, l'agglomération genevoise.

Genève n'est pas seulement une ville ou un canton fortement urbanisé. Elle fait aussi partie d'une agglomération transcantonale et transnationale, qui couvre le territoire cantonal, une partie du canton de Vaud et les régions limitrophes de l'Ain et de la Haute-Savoie en France, dans laquelle trois systèmes d'éducation et de formation différents coexistent.

L'agglomération genevoise a une dimension internationale par

la présence importante de personnes d'origine étrangère parmi la population résidante d'une part et à cause de l'implantation de nombreuses organisations et entreprises internationales d'autre part. De plus, elle se caractérise par une économie où prédominent des activités, dans les secteurs tertiaire et secondaire, fortement dépendantes des marchés internationaux.

Les caractéristiques précédentes ont au moins deux conséquences pour l'éducation et la formation à Genève. Premièrement, il existe une très grande hétérogénéité des parcours et des qualifications scolaires au sein de la population. Deuxièmement, les parcours et qualifications scolaires genevois

sont comparés et évalués à l'aune des autres certifications scolaires en présence.

Il est aussi important de signaler que l'évolution du système économique dans lequel est imbriqué le Canton de Genève n'est pas sans effet sur la qualité de l'emploi et par conséquent sur la qualité de vie. Exclusion, vulnérabilité, perte d'identité peuvent générer des problèmes sociaux importants, qui influenceront le fonctionnement du système d'enseignement et de formation genevois. Le chômage, en particulier celui de la population jeune, est un défi pour le système éducatif, comme l'est par ailleurs l'évolution rapide des profils de compétences dans le secteur productif.

Principe n° 3 : formuler explicitement les hypothèses de départ

La société genevoise se trouve en transition et cela n'est pas sans influence sur de multiples changements observés dans le système d'enseignement et de formation. Nous concevons donc que ses configurations et ses réalisations sont étroitement liées au passage de la modernité à la postmodernité, et proposons ainsi quatre ensembles d'hypothèses générales :

a. Le premier ensemble est lié à l'adéquation ou non de l'offre de formation au regard d'une double demande : celle des besoins d'une économie tournée de plus en plus vers des services aux exi-

gences élevées en termes de compétences et de connaissances, et celle des individus et des citoyens, faisant valoir leurs droits d'insertion sociale et de développement de la personne.

b. Le deuxième ensemble pose la question de la pertinence et de l'efficacité des mécanismes de régulations centralisés du système d'enseignement et de formation face à une individualisation des actions des acteurs du système, et postule que la persistance d'un mode de régulation centralisé et éloigné des acteurs amène à des pratiques multiples et spontanées de l'innovation, qui ne peuvent

plus ainsi servir d'éléments fédérateurs de projets globaux.

c. Le troisième ensemble, lié au précédent, aborde la question de la légitimité des sources à l'origine des innovations scolaires ou pédagogiques.

d. Le quatrième ensemble aborde la question des modifications attribuées à la différenciation scolaire : développement de la personne, équité et intégration sociale contestent à l'appareil éducatif la légitimité d'effectuer des différenciations qui prennent des valeurs de sanctions sociales.

Principe n° 4 : adopter une approche systémique

L'approche systémique aide d'une part à considérer la complexité de l'ensemble des instances éducatives comme un tout, et d'autre part elle permet d'appréhender les réalisations en matière éducative de manière globale. En même temps il est important de souligner que le fait d'adopter une

“approche globale” n'implique pas une étude exhaustive du développement éducatif, mais plutôt l'identification d'éléments clés dans la structure et les changements. Cette démarche de recherche guide la formulation d'hypothèses opérationnelles pour la construction d'indicateurs, et vise

ainsi non seulement à répondre à certaines questions que se posent les différents cercles de personnes intéressées par l'éducation à Genève, mais aussi à fournir des éléments pour l'identification, l'énoncé et la hiérarchisation de problèmes non encore formulés.

Principe n° 5 : appréhender le système d'enseignement et de formation genevois comme un système complexe¹

Vision statique (systèmes simples)	Vision dynamique (systèmes complexes)
Solide	Fluide
Force	Flux
Système fermé	Système ouvert
Causalité linéaire: <ul style="list-style-type: none"> • stabilité • rigidité • solidité 	Causalité circulaire: <ul style="list-style-type: none"> • stabilité dynamique • état stationnaire • renouvellement continu
Equilibre des forces	Equilibre des flux
Exemple : cristal	Exemple: cellule
Comportement des systèmes: <ul style="list-style-type: none"> • prévisible • reproductible • réversible 	Comportement des systèmes: <ul style="list-style-type: none"> • imprévisible • irréproductible • irréversible

¹Schéma d'après DE ROSNAY J. (1975) : *Le Macroscopie*, Paris, Seuil, p. 110.

L'approche systémique

Concevoir l'enseignement et la formation comme un système, c'est déterminer des ensembles d'éléments en interaction et organisés en fonction d'un but. Il faut alors :

a. Déterminer les éléments qui le constituent,

b. Repérer les frontières entre éléments,

c. Analyser les interactions ou les relations entre les éléments du système (à l'intérieur du système et avec d'autres systèmes).

Ce modèle conduit à privilégier des indicateurs du changement.

C'est pourquoi, dans le cadrage des indicateurs, on s'intéressera surtout aux phénomènes *d'innovation et d'émergence* (par ex. la mise en place des HES ou la nouvelle maturité à options), de même qu'aux *interrelations et transitions* (par ex. le passage de la scolarité obligatoire à la scolarité postobligatoire) et aux *facteurs de réalisation* (comme par exemple les aspects financiers). Ces trois aspects du système sont désignés comme des "domaines clés"¹. Si l'on admet qu'un système est "une unité globale organisée d'interrelations entre élé-

ments, actions ou individus"², il est alors possible de distinguer deux niveaux d'analyse : à *l'intérieur du système* et *aux frontières du système* (par ex. les échanges entre le système éducatif et le système économique).

Une analyse plus détaillée à l'intérieur du système paraît nécessaire, à partir de deux axes : *entre les composantes du système éducatif* (par ex. entre le secteur public et le secteur privé) et à *l'intérieur des composantes*³ (par ex. à l'intérieur de l'école primaire).

Cadre d'organisation des thèmes d'indicateurs

Le cadre ci-dessous comprend un éventail d'indicateurs à approfondir. Le choix définitif ne sera arrêté qu'après avoir rencontré

l'ensemble des cercles concernés pour en évaluer la pertinence et après avoir identifié des sources de données adéquates pour en cer-

ner la faisabilité et la solidité. Ce cadre est donc fourni uniquement à titre indicatif.

¹ Ils figurent en colonnes dans notre cadre d'organisation des thèmes d'indicateurs.

² MORIN E. (1977) : *La méthode. I. La Nature de la Nature*, Paris, Seuil, p.102.

³ On voit là que chaque composante peut ainsi être appréhendée comme un tout, décomposable à son tour en sous-composantes. On dénombre ainsi trois niveaux d'analyse systémique qui figurent en lignes dans le cadre d'organisation des thèmes d'indicateurs.

		DOMAINES CLES		
		I	II	III
		INTERRELATIONS / TRANSITIONS	FACTEURS DE REALISATION	EMERGENCES / INNOVATIONS
N I V E A U X D' A N A L Y S E	A	INTERNE AU SYSTEME A L'INTERIEUR D'UN SOUS SYSTEME	1. Typologie des structures d'enseignement spécialisé 2. Passage dans les structures d'enseignement spécialisé à l'intérieur des niveaux CITE 3. Transitions d'élèves à l'intérieur du CITE 1 (écoles publiques) 4. Transitions d'élèves à l'intérieur du CITE 2 (écoles publiques) 5. Transitions d'élèves à l'intérieur du CITE 3 (formations publiques) 6. Transitions dans les niveaux CITE 4, 5 et 6 7. Offre de la formation d'adultes du secteur public 8. Activités parascolaires 23. Taux d'encadrement (indicateur de ressources humaines mises à disposition) 24. Associations de parents d'élèves 25. Associations syndicales et professionnelles d'enseignants	34. Etat des lieux des écoles primaires en rénovation 35. Etat des lieux de la mise en œuvre de la nouvelle maturité gymnasiale 36. Formation des enseignants du secondaire 37. La culture et l'école
	B	INTERNE AU SYSTEME ENTRE LES SOUS SYSTEMES	9. Typologie des écoles privées 10. Espérance de scolarisation 11. Transitions des élèves entre les CITE 1-2/2-3/3-4 et 5 (écoles et formations publiques) 12. Transitions entre l'enseignement public et l'enseignement privé 13. Transitions des enseignants entre les CITE 1, 2, 3, 4 et 5 14. Transitions dans les structures d'enseignement spécialisé entre niveaux CITE 15. Offre de la formation d'adultes du secteur privé 16. Recherches au sein du système d'enseignement et de formation genevois 26. Coûts unitaires (indicateur de l'effort financier pour l'enseignement et la formation) 27. Ressources affectées à la formation des enseignants. Profil de la formation initiales des enseignants 28. Degré d'adéquation entre la formation suivie et l'insertion du personnel 29. Ressources affectées au recyclage, au perfectionnement, à la formation continue 30. Institutions de la petite enfance et préscolarisation	38. Restructuration de la formation professionnelle
	C	A LA FRONTIERE DU SYSTEME	17. Tendances de la démographie scolaire : entrées et sorties du système d'enseignement et de formation genevois au cours de la scolarité obligatoire 18. Transition de la formation initiale à la vie active 19. Participation à des activités culturelles 20. Caractérisation des candidats aux formations d'adultes 21. Rentabilisation de la formation 22. Insertion des établissements scolaires dans la commune 31. Ressources disponibles (budget du DIP) 32. Diversité linguistique 33. Attentes et attitudes de l'opinion publique	

Les auteurs de cette note sont: Claudio Arcaro, Claude-Alain Baertschi, Hugo Baillon, Norberto Bottani, Annick Evrard, Dominique Gros, Maria Jeria Caceres, Claude Kaiser, Michel Pillet, François Rastoldo et Dennis Rodgers

Pour toute information concernant cette note, s'adresser à Mme Maria Jeria Caceres
Tél.: 327 42 97, E-Mail: agnes.delay@etat.ge.ch

SRED - Service de la recherche en éducation
Adresse postale: 12, Quai du Rhône, 1205 GE. Tél. : 327 57 11, Fax: 327 57 18
Adresse électronique : <http://agora.unige.ch/sred/>